

# Conseil d'établissement de l'Établissement primaire et secondaire d'Avenches et environs

Procès-verbal de la séance du 26 septembre 2024 - 18H30  
Collège de sous Ville, Avenches, Salle Polyvalente

## Sujets discutés et prises de position

### Présents :

- **Membres du Conseil intercommunal de l'arpeje (CI)**  
Pierre Roth, Delphine Galliard
- **Représentantes des parents d'élèves**  
Corinne Berger, Nadja Gensterblum, Charlotte Leleu
- **Représentantes des milieux et des organisations concernées par la vie de l'établissement**  
Hasnae DeVivo, Françoise Gisler, Patricia Resende, Carole Zwahlen
- **Représentantes des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire**  
Janique Gamper, Kathia Cattaneo, Carine Salomon, Patricia Thévoz
- **Secrétaire du Conseil d'établissement**  
Géraldine Blum

### Excusées :

Rachel Béni Fioretta, Daisy Muñoz-Kupfer, Céline Ventrice

### Public :

- Aucun

### Ordre du jour :

- 1) Mot de bienvenue du Président du CEt
- 2) Démission et nomination d'un membre du quart parents
- 3) Adoption de l'ordre du jour
- 4) Adoption du procès-verbal du 16 mai 2024
- 5) Echanges autour de l'utilisation du Natel sur le temps du midi dans le périmètre scolaire
- 6) Questions du quart parents sur le service de restauration (traiteur)
- 7) Communication sur les transports scolaires : changement de prestataire
- 8) Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction menée par l'arpeje
- 9) Date du prochain CEt
- 10) Divers

## 1) Mot de bienvenue du Président

Pierre Roth souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Pour faciliter la prise de notes, il demande à l'assemblée l'autorisation d'enregistrer la séance. L'autorisation est accordée par l'ensemble des membres du CEt.

## **2) Démission et nomination d'un membre du quart parents**

A la suite de la démission d'Auréline Gineau, Corinne Berger, aide à l'intégration, se présente et est élue à l'unanimité.

## **3) Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

## **4) Adoption du procès-verbal du 16 mai 2024**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité et remerciements faits à son autrice.

## **5) Echanges autour de l'utilisation du Natel sur le temps du midi dans le périmètre scolaire**

Le CEt propose, à l'unanimité, l'interdiction totale du Natel sur le périmètre scolaire pendant la période scolaire, soit de 8h25 à 16h20.

## **6) Questions du quart parents sur le service de restauration (traiteur)**

Le traiteur sort du programme « Fourchette verte » qui est trop contraignant. Le CoDir a eu un entretien avec ce dernier qui rencontre des difficultés avec le prix de revient des repas, d'où l'augmentation du prix. En fin d'année, un point sera fait avec lui sur la suite de sa collaboration avec l'arpeje.

## **7) Communication sur les transports scolaires : changement de prestataire**

Tous les 5 ans l'arpeje doit faire un nouvel appel d'offre pour le prestataire des transports scolaires. La procédure est en cours. HelvéCie reste en charge des transports jusqu'à la fin de l'année scolaire.

## **8) Présentation des résultats de l'enquête de satisfaction menée par l'arpeje**

Les résultats de l'enquête de satisfaction menée par l'arpeje au début du mois de novembre 2023 ont été présentés.

## **9) Date du prochain CEt**

Les prochains CEt auront lieu à 18h30 à Avenches les jeudi 8 mai 2025 et jeudi 25 septembre 2025.

## 10) Divers

A partir du 16 décembre, le changement des horaires des CFF entrainera des modifications des horaires scolaires pour certaines classes. L'école communiquera l'information aux parents des élèves concernés.

La parole n'est plus demandée.

La séance est levée à 20h30.

Le président du Conseil d'établissement



M. Pierre Roth

La secrétaire



Mme Géraldine Blum